

L'ACADÉMIQUE

LA RATIONALISATION DES PROGRAMMES...



En raison des Contrats de performance et du financement insuffisant qui leur est alloué, les universités se voient obligées de rationaliser les banques de cours. En fait, les contrats de performance doivent faire mention des manières dont l'université dispose pour rationaliser l'offre de formation. C'est sous prétexte d'atteindre une meilleure efficacité que de nombreux cours et programmes sont retirés ou modifiés. Il y a des réductions de coût à tout prix, pour atteindre l'équilibre budgétaire, sans tenir compte des besoins des étudiantes et des étudiants.



Les premières rumeurs de rationalisations apparurent en 1995, lors des États généraux sur l'éducation. L'idée de consolider et rationaliser l'enseignement supérieur est réitérée en 1996, par la ministre de l'Éducation de l'époque. Si l'on pouvait dès ce moment avoir des soupçons sur le bien fondé pédagogique de telles mesures sur le système d'éducation, la situation actuelle nous démontre hors de tout doute que la réforme des banques de cours effectuée dans plusieurs universités est d'abord et avant

tout un moyen parmi d'autres de se soumettre aux lois du marché. Que ce soit en tendant vers l'équilibre budgétaire au prix de la perte de la diversité et la qualité de la formation, ou en adoptant un mode de fonctionnement basé sur la performance et l'efficacité, la rationalisation des programmes et des cours s'inscrit dans la logique d'assujettissement de l'éducation aux lois du marché.

D'abord et avant tout, soulignons que le processus de « gestion rationnelle des ressources » se fait souvent de façon non démocratique. Pire, il est rare que parmi les indices considérés, on tienne compte des attentes exprimées par la population étudiante. Ayant évincé radicalement toute forme d'évaluation qualitative des cours et programmes, il va de soi que la question des cours spécifiques à certains programmes n'a pu être considérée. Certaines approches, certains éléments de matière sont propres à chaque programme. Bien que la description de certains cours puisse être semblable, le cours n'est pas forcément le même d'un programme à l'autre. La création de larges troncs communs mettrait donc en péril de nombreux aspects spécifiques à la formation propre au programme.



L'assujettissement aux lois du marché se fait aussi à travers les débouchés des formations. S'étonnera-t-on du fait que les programmes de haute technologie ne sont pas à risque de rationalisa-

tion? Il va de soi que ces programmes savent démontrer leur raison d'être par la forte demande du marché de l'emploi pour des jeunes hautement qualifié-e-s. D'ailleurs, ces programmes reçoivent facilement des commandites et subventions (à travers les fondations, notamment). Par contre, la pertinence de programmes visant à développer l'esprit critique et la connaissance fondamentale, qui offrent peu de débouchés sur le marché du travail, est souvent remise en cause.

Efficience :

ADÉQUATION DE LA FORMATION OFFERTE AUX RESSOURCES DISPONIBLES, EFFICACITÉ.

COMMENT LA RATIONALISATION S'OPÈRE-T-ELLE ?

VIABILITÉ DE CERTAINS PROGRAMMES

On jugera de la pertinence des programmes en se basant de façon simpliste sur le taux d'inscription. Un programme où le taux d'inscription est bas est passible d'être fusionné à un autre, ou encore de disparaître. Pourtant, un faible taux d'inscription ne signifie pas nécessairement la non viabilité d'un programme. Pour juger de la pertinence d'un programme, il est essentiel de considérer, entre autres, les attentes des étudiantes et des étudiants, ce qui n'est jamais le cas. Notons que le processus de rationalisation est loin d'être démocratique.

RÉDUCTION IMPORTANTE DU NOMBRE DE GROUPES - COURS

Afin de « rentabiliser » la présence de l'enseignant ou de l'enseignante, les universités augmentent le nombre d'élève par groupe-cour (entre autre par l'augmentation de la moyenne d'élèves par groupes cours ciblés). Il s'en suit une baisse des disponibilités de l'enseignant ou de l'enseignante par élève (moins de temps pour chaque élève, plus de correction, etc. ...).

ÉLIMINATION DES DÉDOUBLEMENTS

Certains cours peuvent avoir des descriptions semblables, d'où l'idée de les regrouper, et ainsi d'offrir un seul cour. Cependant, en fusionnant les cours, on perd l'approche parfois propre au programme, et s'en suit une baisse de la qualité et de la diversité de la formation

CRÉATION DE TRONC COMMUNS

La création de cours obligatoires à certains programmes assure une clientèle obligatoire à ces cours. Il est alors facile de créer des classes nombreuses où l'enseignement est de moindre coût, mais inévitablement de moindre qualité.

RATIONALISATION DES BANQUES DE COURS

Les universités peuvent aussi retirer certains cours de la banque de cours. On parle alors de disparition pure et simple de cours.

Si vous désirez des informations supplémentaires, nous vous invitons à contacter

l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

téléphone : (514) 414-1216

courriel : asse_solidarite@hotmail.com

site web : www.asse-solidarite.qc.ca